

tain qu'on y ait apporté une réponse spécifique. Je formulerai peut-être la question en d'autres termes. M. Voss pourrait-il me dire si les exportations de sa société du Canada, exprimées en dollars, sont plus ou moins considérables que ses importations au Canada.

M. VOSS: Je répondrai que nos exportations l'an dernier (en 1960) ont été plus considérables que nos importations de machines agricoles et de tracteurs de ferme des États-Unis, comme je l'ai dit dans notre mémoire, par plus de 50 p. 100. La balance de ce commerce favorise le Canada. Il n'en est pas ainsi dans le cas de la Grande-Bretagne. Nous avons importé plus de la Grande-Bretagne que nous n'y avons exporté. Nous cherchons à vendre d'autres produits en Grande-Bretagne.

M. THOMAS: Pouvez-vous nous donner une idée du pourcentage du commerce défavorable avec la Grande-Bretagne?

M. VOSS: Je ne saurais dire de mémoire quelle est la valeur de nos importations de Grande-Bretagne. M. Gay dit qu'il est d'avis que nous avons exporté aux États-Unis et aux autres pays plus de machines agricoles et de tracteurs de ferme l'an dernier que nous n'en avons importé des États-Unis et du reste de l'univers. Il n'en aurait pas été ainsi au cours des années antérieures, parce que ce n'est qu'au cours des derniers dix-huit mois que nous avons commencé à fournir ce vaste assortiment de machines agricoles à nos vendeurs aux États-Unis.

M. THOMAS: M. Voss pourrait-il donner au Comité une idée du capital immobilisé par employé?

M. VOSS: Au Canada?

M. THOMAS: Oui.

M. VOSS: Oui. Le montant varie avec chaque employé tous les ans.

M. THOMAS: Alors, disons en 1960. Vous pouvez nous indiquer le nombre de vos employés en 1960. Dans le rapport annuel, on l'établit à 6,840.

M. VOSS: M. Gay pourra faire ces calculs, je crois, et il pourra vous fournir ces chiffres si vous voulez bien attendre quelques minutes.

M. THOMAS: En parlant des salaires ce matin, vous avez dit, je crois, qu'en 1961 les taux, y compris les avantages accessoires, s'établissaient maintenant à environ \$2.79 dans le cas des employés payés à l'heure.

M. VOSS: C'est la moyenne, oui. C'est ce qui est payé aujourd'hui.

M. THOMAS: Comment ce chiffre se compare-t-il à celui que touchent les ouvriers de la même catégorie aux États-Unis?

M. VOSS: Je ne peux pas répondre à cette question, monsieur. Je ne pourrais le faire qu'en termes généraux. Nous n'avons pas eu l'occasion de les comparer récemment, mais j'imagine qu'il est d'environ 20 p. 100 moins élevé. N'est-ce pas, monsieur Brannan?

M. BRANNAN: Oui.

M. VOSS: J'aimerais que M. Brannan vous dise un mot à ce sujet.

M. BRANNAN: C'est ce que je pense, mais je ne saurais vous donner de chiffres précis, monsieur Thomas. C'est ce qu'a été l'écart ces mois derniers, croyons-nous.

M. THOMAS: Êtes-vous d'avis que le volume de la production influe sur les prix de votre exploitation au Canada?

M. VOSS: Oui, il influe sur le degré de mécanisation et d'automatisation que nous pouvons atteindre; c'est vrai.

M. THOMAS: Alors, est-ce qu'une diminution des salaires au Canada tendrait à étendre le champ de votre exploitation au Canada?

M. VOSS: Oui.